

Compte rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 2021

Le président ouvre la séance à 11 h et remercie les personnes présentes.

Rapport moral

- * **Réhabilitation** du moulin à huile et Oratoire
- * **Restauration et mise en valeur** du quartier de "La Roubine" (source, croix, alentours)
- * **Collecte d'objets et de documents** (Textes, photos, films. . . .).
- * **Animation** : Visites commentées du village
- * **Médias et communication**
 - Participation au bulletin communal "Lou Courcoussoun" et au site internet de la commune
 - Réunion avec la commission "Villages fleuris"
 - Réunion avec les élus (Projets parimaux)
 - Réunion avec "Service Patrimoine Culturel" du département (Visite et inventaire patrimonial) commission

Rapport financier

Recettes : 675 euros (subventions, cotisations, dons . . .)
Reliquat exercice précédent : 2466,80 euros

Dépenses : 298,76 euros

Reliquat : 2843,04 euros

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Les projets 2021 - 2022

- Animation** : Exposé illustré d'un diaporama sur un thème et une date à définir.
- Concertation avec la municipalité** : (Chapelle Saint-Roch, Strada Réggia, Aménagement Fontluegn. . .)
- Inventaire** : Inventaire photographique de tous les objets inscrits aux Monuments Historiques.
- Collecte** : Poursuite de la collecte de photos, films, documents, objets
- Journées européennes du patrimoine**
- Journées du patrimoine mariol**
- Moulin à huile** : Poursuite de la réhabilitation (mise en eau, bassins de décantations)
- Réutilisation des meules** de l'ancien du moulin à farine communal
- Restauration** du tableau de saint Roch
- Conception** d'une maquette de vidage de coupe de bois par câbles
- Réalisation** d'une vidéo
- Mise en place** de "Sentiers du patrimoine"
- Réactualisation** du dépliant
- Signalétique** patrimoniale

Le président remercie la municipalité, les donateurs, les personnes qui ont confiés temporairement des documents écrits ou photographiques, les personnes ayant participé aux journées d'action sur le terrain. Il rappelle que "le village est un patrimoine inestimable qu'il faut préserver 'dans son jus' pour les générations futures et que l'association est à l'écoute de toutes remarques et suggestions concernant le patrimoine.

La séance est levée à 11h50 .